

**Fiche pédagogique en
complément de votre venue :
Les harkis après 1962, des familles
en transit au camp de Rivesaltes**

Contextualisation :

Suite à la signature des accords d'Évian le 18 mars 1962, les anciens supplétifs, membres des harkas, sont démobilisés. Le Gouvernement français et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) s'engagent, selon l'article 2, à interdire tout recours aux actes de violence collective et individuelle. Or, ces dispositions ne seront pas respectées, conduisant à de nombreuses exactions envers les harkis, victimes de persécutions, de violences, d'enfermement et pour certains de travaux forcés. Par ailleurs, le transfert des harkis et de leurs familles a été tardif et limité, seulement 66000 d'entre eux ont quitté l'Algérie entre juin et septembre 1962. Ces transferts prennent fin en juillet 1962 abandonnant la majorité des supplétifs en Algérie. Durant l'été et l'automne 1962, ceux-ci connaîtront un sort tragique, entre torture, exécutions et emprisonnement. Face à l'afflux des réfugiés, l'administration française crée à partir de juin 1962, six camps de transit et d'hébergement dont celui de Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales, une solution provisoire mais qui va perdurer pendant des années. 91000 harkis et leurs familles seront hébergés dans le camp de Rivesaltes, de septembre 1962 jusqu'au 31 décembre 1964, dans des conditions difficiles et précaires. Le logement, au départ prévu dans de simples tentes, puis devenu pérenne au sein de baraquements insalubres, entraîne la propagation de maladies. Ce camp de relégation est marqué par une souffrance continue, liée à la malnutrition, à l'insuffisance des soins médicaux, aux conditions sanitaires déplorables et aux conditions climatiques extrêmes l'hiver comme l'été. L'enfermement et le sentiment d'abandon et d'humiliation seront le quotidien de ces familles déracinées. Après 1964, celles-ci seront reclassées dans les mines et les industries du Nord et de l'Est de la France ou dans des hameaux de forestage. Par ailleurs, ceux que l'administration du camp considère comme "inclassables" sont dirigés vers les "cités d'accueil", soit à Bias (Lot et Garonne), soit à Saint-Maurice l'Ardoise (Gard) où ils sont confrontés à un univers oppressant : couvre-feu dès 22H, scolarisation en vase clos, présence imposée au lever des couleurs, contrôle du contenu des courriers etc... En avril 2024, la Cour européenne des droits de l'homme condamne la France pour les conditions de vie "pas compatibles avec le respect de la dignité humaine" dans ces deux camps.

Niveau : Terminales générales, technologiques et professionnelles.

Pour la classe de Terminale générale, dans le cadre du chapitre 3 « La France, une nouvelle place dans le monde » du thème 2 « La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970), l'étude de la question des harkis permet de comprendre les mesures prises par le Gouvernement français afin de régler la « crise algérienne » mais aussi de mettre en évidence les facettes de cette guerre, d'en saisir la pluralité des acteurs. Par ailleurs, cette question soulève les difficultés actuelles de converger vers des mémoires apaisées.

Pour la classe de Terminale technologique, dans le cadre du sujet d'étude sur la guerre d'Algérie du thème 3 « La France de 1945 à nos jours : une démocratie », il s'agit d'aborder les conséquences politiques et humaines de cette guerre des deux côtés de la Méditerranée et de mesurer la complexité des événements.

Pour la Terminale professionnelle, le thème 2 « Vivre en France en démocratie depuis 1945 » invite à analyser la chronologie de la guerre en incluant l'enrôlement des Algériens dans les troupes supplétives ainsi que leur parcours jusqu'en 1962.

En ce qui concerne l'enseignement de spécialité HGGSP en Terminale générale, le thème « Histoire et mémoire » propose un jalon sur « Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie ». Il s'agit de mettre en lumière l'exigence de reconnaissance du groupe mémoriel des harkis.

Notions abordées :

- Supplétif
- Démobilisation
- Transfert
- Camp de transit
- Reconnaissance

Capacités :

- Prélever des informations, analyser et confronter des documents.
- Construire un raisonnement historique.
- Proposer un travail écrit de manière organisée et structurée.

Proposition de déroulé pédagogique :

Problématique : Comment la fin de la guerre d'Algérie marque-t-elle le début des violences envers les harkis et leurs familles et en même temps révèle-t-elle les insuffisances du Gouvernement français, à la source des revendications mémorielles ?

Document 1 : Embarquement des réfugiés harkis dans le port de Bône (Annaba), 1962.



Document 2 : Embarquement des réfugiés harkis dans le port de Bône (Annaba), 1962. © ECPAD



Document 3 : Témoignage d'Abdelkader Hamoumou, ancien harki.



©Mémorial du Camp de Rivesaltes

Lien pour accéder au témoignage :

<https://harkis.gouv.fr/files/files/Site%20Harkis/Videos/Rivesaltes-Temoignage-Abdelkader-Hamoumou.mp4>

Document 4 : Témoignage de Kheira, femme de harki, 2004

Je suis de la ville de Bougie. Maintenant on l'appelle Béjaïa. Toutes les villes ont perdu leur nom du temps de la France. Je trouve ça normal même si moi je continue à dire Bougie. Ça vient naturellement dans ma tête. C'est normal, j'avais presque trente ans quand j'ai quitté l'Algérie. [...] À l'indépendance, mon mari a choisi de partir pour la France. En 1962, presque toutes les nuits, des harkis et leur famille étaient tués. [...] Nous avons quitté l'Algérie avec très peu de bagages. Je voulais emporter avec nous une valise de vêtements pour mes enfants mais mon mari ne voulait pas. Nous sommes partis, en taxi, le plus discrètement possible. C'est en cours de route que mon mari a avoué à Ali le chauffeur que nous allions vers une caserne française. À partir de ce moment-là, Ali est devenu silencieux. J'avais peur. Je ne savais pas ce qu'il pensait. Il nous a déposés à Zéralda. Mon mari l'a remercié sans qu'Ali réagisse. La caserne de Zéralda, je ne sais pas si elle était grande ou pas mais je sais que l'on était tellement nombreux que l'on se marchait dessus. Les gens étaient toujours impatients et s'insultaient. Je voulais repartir chez moi mais mon mari me demandait de patienter encore. Dehors, des combattants algériens venaient nous insulter à travers les grilles. Ils nous disaient que même dieu ne nous protégerait pas de leurs vengeances. La première nuit dans ce camp militaire, nous l'avions passée sur des matelas en paille qui sentaient l'humidité. Rachid lui avait passé cette nuit-là à l'infirmerie militaire. Je n'ai pas beaucoup fermé les yeux. J'ai pleuré toute la nuit. J'ai mélangé mes larmes avec les larmes de ceux qui nous avaient précédés dans ce lieu. Quelques jours plus tard, nous sommes partis vers le port d'Alger et nous avons traversé la mer vers la France dans un très grand bateau qui criait aussi fort que nous quand il démarra. Nous sommes arrivés à Marseille un lundi soir. À l'arrivée, nous avons été bien reçus par des Français qui nous ont distribué des gâteaux, des boissons et des biberons pour les bébés. Des immigrés algériens nous attendaient avec des jets de pierres et des insultes. Nous avons couru vers les camions kaki de l'armée. Nous avons roulé plusieurs heures avant d'arriver dans le camp de Rivesaltes. Je m'étais endormie, mes enfants serrés contre moi.

L'arrivée au camp, je l'ai vécue comme un cauchemar. Il faisait presque nuit lorsque le crissement des freins nous réveilla. On nous fit descendre dans la précipitation. Je ne comprenais pas pourquoi, les militaires nous ont bousculés. Maintenant, je pense que c'était parce qu'il n'y avait pas de lumière sous les tentes et qu'il fallait qu'ils nous répartissent avant la tombée complète de la nuit. Un très jeune militaire, une torche à la main nous précéda. Nous le suivions au pas de course. Il pleuvait et nos chaussures collaient à la terre grasse. Zahia, mon bébé de 8 mois hurlait. Des centaines de tentes étaient alignées. Elles se gonflaient et se dégonflaient au rythme du vent. J'imaginai mes enfants dans les courants d'air et je me suis remise à pleurer en marchant. Le soldat s'arrêta devant un des abris en toile à la couleur de l'armée. Il éclaira l'intérieur avec la torche et nous demanda de rentrer. Une odeur moite nous pris à la gorge. Le camp de Rivesaltes nous l'avons quitté dès le printemps. Mon mari avait eu une proposition de travail dans le Nord de la France. Nous avons voyagé en camion jusqu'à Perpignan puis par le train. Nous sommes restés 17 ans près de Valenciennes. [...] En 1980, nous sommes partis habiter dans le midi. L'Algérie, je n'y suis jamais retournée.

Source : Ouvrage de Fatima Besnaci-Lancou, Nos mères, paroles blessées, une autre histoire de harkis, Zellige, 2006, 144 p.

Document 5 : Article (extraits), Harkis : Un cimetière « oublié » au camp de Rivesaltes, bientôt exhumé ?, 20 minutes, ©Jérôme Diesnis, publié le 30/10/2023.

Le camp de Rivesaltes, près de Perpignan dans les Pyrénées Orientales, n'a sans doute pas encore livré tous ses lourds secrets. Edifié dans un premier temps pour accueillir les Républicains espagnols en 1939, il avait ensuite accueilli dans des conditions épouvantables des juifs et des Tsiganes pendant la Seconde Guerre mondiale. Puis, après-guerre, des prisonniers de l'Axe ou des personnes soupçonnées de collaboration. Et enfin 21.000 Harkis, après les accords d'Evian et leur départ précipité d'Algérie en 1962.

C'est cette dernière population qui est à l'origine des opérations de géolocalisation et de fouilles lancées ce lundi par l'Etat. Elles visent à identifier l'emplacement d'un ancien cimetière dans lequel les corps de nombreux harkis auraient été enterrés, entre 1962 et 1964. Les conditions d'internement indignes y avaient entraîné une très forte mortalité, notamment infantile. Selon plusieurs associations, une cinquantaine de corps, d'enfants essentiellement, auraient été enterrés dans le camp, sans aucune sépulture.

Étape 1 : Quitter l'Algérie, un transfert difficile

Les élèves, en autonomie, répondent à l'écrit aux questions proposées sur l'ensemble du corpus documentaire. L'objectif est d'impulser une réflexion sur le départ des harkis et de leur famille vers la France et le camp de Rivesaltes.

Consigne : Répondez à l'écrit aux questions suivantes, en veillant à organiser votre réponse.

Questions (documents 1 et 4)

- À partir du témoignage de Kheira, quelles étapes conduisant au transfert vers la France identifiez-vous ?
- Dans quelles conditions s'est effectué le transfert des harkis et de leur famille ?

Questions (document 3)

- Quelles sont les raisons qui poussent les harkis à quitter l'Algérie ?

Étape 2 : L'arrivée au camp, à l'issue d'un long périple

Les élèves, par groupes, sont invités à réaliser une analyse critique des documents, en s'appuyant sur leurs connaissances et le questionnement proposé. L'enjeu est de réfléchir à la notion de camp de transit et de comprendre la rupture vécue par les harkis et leur famille à leur arrivée dans le camp.

Questions (documents 3 et 4)

- Comment sont accueillis les harkis et leur famille dès leur arrivée en France ?
- Comment sont-ils considérés ?
- De quelles aides bénéficient-ils ?

Questions (documents 2 à 5)

- Décrivez les conditions d'hébergement au camp de Rivesaltes. Comment les qualifieriez-vous ?
- A quels obstacles se trouvent-ils confrontés ?
- Comment parviennent-ils à surmonter les difficultés ?
- Pourquoi les témoignages sont-ils différents ?

Étape 3 : Les harkis, entre histoire et mémoires

Consigne :

À partir de vos connaissances sur la guerre d'Algérie, des réponses obtenues ainsi que du corpus documentaire mis à votre disposition, rédigez un récit construit (introduction, développement, conclusion) qui retrace les conditions du transfert des harkis et de leur famille en France, les étapes de leur parcours jusqu'au camp de Rivesaltes, et analysez le mode d'hébergement imposé par l'administration française ainsi que les conséquences de cette période de transit (sociales, économiques et mémorielles).

Corpus documentaire à utiliser :

1. Antoine Prost, Douze leçons sur l'histoire, Le Seuil, 1996

Temps de l'histoire, temps de la mémoire

« Le temps de l'histoire se construit contre celui de la mémoire. Contrairement à ce qu'on écrit souvent, l'histoire n'est pas une mémoire. L'ancien combattant qui visite les plages du débarquement a une mémoire des lieux, des dates et du vécu : c'était là, tel jour, et, cinquante ans plus tard encore, il est submergé par le souvenir. Il évoque les camarades tués ou blessés. Puis il visite le **mémorial** et il passe de la mémoire à l'histoire, il comprend l'ampleur du débarquement, il évalue les masses humaines, le matériel, les enjeux stratégiques et politiques. Le registre froid et sec de la raison remplace celui, plus chaud et plus tumultueux, des émotions. Il ne s'agit plus de revivre mais de comprendre.

Cela ne signifie pas qu'il faille ne pas avoir de mémoire pour faire de l'histoire, ou que le temps de l'histoire soit

celui de la mort des souvenirs, mais plutôt que l'un et l'autre relèvent de registres différents. Faire de l'histoire n'est jamais raconter ses souvenirs, ni tenter de pallier l'absence de souvenirs par l'imagination. C'est construire un objet scientifique, l'historiser comme disent nos collègues allemands, et l'historiser d'abord en construisant sa structure temporelle, distanciée, manipulable, puisque la dimension diachronique¹ est le propre de l'histoire dans le champ de l'ensemble des sciences sociales. C'est dire que le temps n'est pas donné à l'historien comme temps déjà-là, préexistant à sa recherche. Il est construit par un travail propre au métier d'historien. »

Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, © Le Seuil, 1996.

1. dimension chronologique.

2. Pierre Nora, Les lieux de mémoire, Gallimard, 1984

Des mémoires plurielles

« La mémoire sourd¹ d'un groupe qu'elle soude, ce qui revient à dire [...] qu'il y a autant de mémoires que de groupes ; qu'elle est par nature, multiple et démultipliée, collective, plurielle et individualisée. L'histoire, au contraire, appartient à tous et à personne, ce qui lui donne vocation à l'universel. [...]

La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports de choses. La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif.

Au cœur de l'histoire travaille un criticisme destructeur de mémoire spontanée. La mémoire est toujours suspecte à l'histoire dont la mission vraie est de la détruire et de la refouler. Une société qui se vivrait intégralement sous le signe de l'histoire ne connaîtrait, en fin de compte, pas plus qu'une société traditionnelle, de lieux où ancrer sa mémoire. »

Pierre Nora, « Introduction : entre mémoire et histoire », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*. Tome 1 : *La République*, © Gallimard, 1984.

1. surgit

3. Le camp de Rivesaltes, lieu de mémoire harki. Témoignage de Fatima Besnaci-Lancou, 2019

- <https://youtu.be/vNgDlxOYQXo>

4. Exposition de l'ONAC-VG de l'Hérault, Parcours de Harkis et de leur famille

- <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/memoire-des-harkis>

5. Capsule vidéo Lumni, La mémoire des Harkis.

- <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001898/la-memoire-des-harkis.html>

6. Le rapport Stora sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, capsule vidéo Lumni.

- <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000004465/le-rapport-stora-sur-la-memoire-de-la-colonisation-et-de-la-guerre-d-algerie.html>

7. Article, Le Monde, 24/07/2020

- https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/24/emmanuel-macron-confie-a-l-historien-benjamin-stora-une-mission-sur-la-memoire-de-la-colonisation-et-de-la-guerre-d-algerie_6047236_3212.html

8. Article, Le Monde, 21 :04 :2023

- https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/04/21/les-ossements-des-vingt-sept-enfants-du-camp-de-saint-maurice-l-ardoise-personnifient-a-eux-seuls-l-abandon-et-le-drame-des-harkis_6170403_3232.html

Des ressources pour approfondir le sujet :

1. François-Xavier Hautreux, *La guerre d'Algérie des Harkis (1954-1962)*, Perrin, 2013
2. Abderahmen Moumen, Giulia Fabbiano, *Algérie coloniale, traces, mémoires et transmissions*, Le Cavalier Bleu, 2022
3. Abderahmen Moumen, *Camp de Rivesaltes, camp de Saint-Maurice l'Ardoise, l'accueil et le reclassement des harkis en France (1962-1964)*, *Les Temps Modernes*, 2011/5
4. France Culture : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/les-harkis-3-4-5554303>